Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 022-212201354-20260321-17_03_26-DE

Louargat
Louergad

COMMUNE DE LOUARGAT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 mars 2026

DATE DE CONVOCATION 17 mars 2026	L'an deux mil vingt-six le 21 mars à 10h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame QUELEN Brigitte, Doyenne de l'assemblée
DATE D'AFFICHAGE 17 mars 2026	**Membres présents** : Mrs LE BLEVENNEC, JEGOU, FEJEAN, PODER, LE GOAS, LE BORGNE, LE PENNEC, SCOLAN, L'HEVEDER Mmes QUELEN, LE JANNE, LEROY, HERVE, DENOUEL, FER, CARMES, ANDRE, FRANCOIS
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19 PRESENTS :18 PROCURATIONS : 1 VOTANTS : 19	**Membres absents** : Mr LE PEUCH Jaouen **Procurations** : Mr LE PEUCH Jaouen à Mme FER Alizée **Secrétaire** : Mme DENOUEL Elise

17-03-25 Installation du Conseil Municipal – Election des adjoints

M. le Maire a rappelé que les adjoints sont élus, parmi les membres du conseil municipal, au **scrutin secret de liste**, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.
Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un, sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe.
Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Le conseil municipal a laissé un délai de 1 minute pour le dépôt, auprès de M. le Maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire, devant comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, M. le Maire a constaté la liste d'une seule liste :
Liste menée par Mr FEJEAN Eric (1er adjoint : Eric FEJEAN ; 2éme adjoint : Claudie LE JANNE ; 3éme adjoint : LE BLEVENNEC Gilbert ; 4éme adjoint : QUELEN Brigitte ; 5éme adjoint : Philippe JEGOU

Cette liste est jointe au procès-verbal. Elle y est de plus mentionnée dans les tableaux de résultats, par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste.
Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau.

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 022-212201354-20260321-17_03_26-DE

Vote du Conseil Municipal :

Votants=19 ; exprimés=19
Suffrages obtenus :19
Liste Eric FEJEAN

M. le Maire a proclamé adjoints les membres suivants de l'assemblée, et les a installés immédiatement dans leur fonction, chacun d'entre eux prenant rang dans l'ordre défini par la liste, à savoir :

Eric FEJEAN	1er Adjoint
Claudie LE JANNE	2ème Adjoint
LE BLEVENNEC Gilbert	3ème Adjoint
QUELEN Brigitte	4ème Adjoint
JEGOU Philippe	5ème Adjoint

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.
Extrait certifié exécutoire,

Le Maire,
Hervé L'HEVEDER

MAIRIE de LOUARGAT
22540